Public :
Toutes personnes désirant obtenir la carte professionnelle « Surveillance grands évènements »

Prérequis :
Avoir plus de 18 ans, numéro préalable délivré par le CNAPS. Pour les personnes étrangères : titre de séjour de + 5 ans et niveau B1

Nombre de stagiaires :
Minima de 4 et maxima de 12

Durée :
106h hors examen (7 heures)

Lieu :
Savigny le temple

Méthodes pédagogiques :
Salle adaptée, moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas, vidéo, PowerPoint.
Plateau technique
Formateur qualifié, spécialiste sécurité privée initiale ou via son expérience professionnelle

Validation :
QCU & Mise en situation professionnelle

Modalité d'accès :
Signature de la convention

Délai d'accès :
Sur demande selon disponibilité

Maintien des compétences :
60 mois

Document pédagogique :
Livret

Contacter notre référent PSH pour les modalités pédagogiques et l'accessibilité

PROGRAMME
CQP PSGE

Objectif :
Acquérir les aptitudes professionnelles et obtenir votre carte professionnelle obligatoire pour exercer en qualité d'agent de surveillance des grands évènements.

Contenu de la formation

UV 1 : MODULE SECOURISME (14h00)
- Être capable d'intervenir face à une situation de travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

UV 2 : MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (14h00)
- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche
- Connaître les principes de la République française

UV 3 : MODULE GESTION DE CONFLIT (7h00)
- Être capable d'analyser les comportements conflictuels
- Être capable de résoudre un conflit.

UV 4 : MODULE STRATEGIE (4h00)
- Connaître les outils de transmission informatique
- Transmission des consignes et information

UV 6 : MODULE MODALITE D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER (07h00)
- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale.
  Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

UV 7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13h00)
- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque
- Secourir

UV 8 : MODULE PROFESSIONNEL (15 heures)
- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

UV 9 : MODULE PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES (7h00)
- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

Public
Toutes personnes désirant obtenir la carte professionnelle « Surveillance grands évènements »

Prérequis :
Avoir plus de 18 ans, numéro préalable délivré par le CNAPS. Pour les personnes étrangères : titre de séjour de + 5 ans et niveau B1

Nombre de stagiaires :
Minima de 4 et maxima de 12

Durée :
106h hors examen (7 heures)

Lieu :
Savigny le temple

Méthodes pédagogiques :
Salle adaptée, moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas, vidéo, PowerPoint.
Plateau technique
Formateur qualifié, spécialiste sécurité privée initiale ou via son expérience professionnelle

Validation :
QCU & Mise en situation professionnelle

Modalité d'accès :
Signature de la convention

Délai d'accès :
Sur demande selon disponibilité

Maintien des compétences :
60 mois

Document pédagogique :
Livret

Contacter notre référent PSH pour les modalités pédagogiques et l'accessibilité

UV 12 : MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7h00)
- Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

UV 13 : MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7h00)
- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

➢ **MODULES COMPLEMENTAIRES et TRANSVERSAUX** :
COMPLEMENT MODULE JURIDIQUE (1h00)
- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

COMPLEMENT GESTION DE CONFLIT (7h00)
- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.
- Être capable de gérer une situation conflictuelle

COMPLEMENT MODULE STRATEGIE (2h00)
- Connaître les outils de transmission
- Savoir transmettre des consignes.
  Réaliser une remontée d'informations

Examen théorique et pratique devant un jury
QCM 70 questions (70 minutes)
Gestion d'un point d'inspection et filtrage (15 minutes)